


 LABORATOIRE DEPARTEMENTAL  
 VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
 VESOUL

 Budget Principal - 6 Rue de la Mutualité - BP  
 70007 VESOUL CEDEX

**Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence  
 Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté**

*Unité de gestion	816	CAV		
*Installation	070003328	RESEAU CHAMPDAMOY AVAL		
*Point surveillance	835	VAIVRE ET MONTOILLE		
Commune prélèvement	VAIVRE ET MONTOILLE			
Destinataires	ARS DT 70 - COM COM			
Préleveur	LDVH	*Date Prél	18/07/2022	*Heure Prél 13:40
Date début analyse	18/07/2022	Date Récept	18/07/2022	Heure Récep 14:00

RAPPORT D'ESSAI HY2230-2752

Analyse de Type D1

Numéro d'échantillon: 30-02

*Lieu exact prélèvement	Impasse des Angles, Entreprise DADEAU, Robinet Salle Café
*Eau	TRAITEE

**MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur**

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
					Code de santé publique	
					Limites	Références
#	Prélèvement	FD T 90-520	GH			
	Bioxyde de chlore	DPD	0.08	mg/L		
#	Température	Détermination T°C v3	20.1	°C	/	25

**Examen Bactériologique (Vesoul)**

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
					Code de santé publique	
					Limites	Références
#	Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	33	/mL	/	/
#	Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	15	/mL	/	/
#	Spores anaérobies sulfito-réductrices	NF EN 26461-2	<1	/100 mL	/	0
#	Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
#	E. coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
#	Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

**Examen Chimique D1 (Vesoul)**

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	7.4	pH		[6.5 ; 9.0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	20.3	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	708	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0.50	NFU		2.0
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10

**Co-traitance CARSO (Vénissieux - accréditation 1-1531)**

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Fer total	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	<10	µg/L		200

**CONCLUSION GENERALE**

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 04/08/2022

Imprimé le : 04/08/2022

La Responsable chimie des eaux

*Christelle POUZET*  
Christelle POUZET

L'utilisation de notre marque d'accréditation est interdite, en-dehors de la reproduction intégrale des rapports d'essai. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole \*. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.